



COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

Dix-neuvième session

11-15 septembre 2023

L'initiative "Ports bleus": Progrès récents et perspectives d'avenir

L'INITIATIVE "PORTS BLEUS" (BPI)

1. La 34e session du Comité des pêches (COFI) a souligné l'importance des économies océaniques inclusives et durables pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030.¹
2. Dans les chaînes de valeur alimentaires aquatiques, les ports de pêche sont essentiels pour favoriser l'innovation, préserver l'environnement et promouvoir l'inclusion sociale. En tant que nœuds vitaux, les ports de pêche peuvent avoir un impact positif sur les moyens de subsistance des populations, favoriser les synergies et promouvoir le développement local. Comme indiqué dans COFI:FT/XVIII/2022/Inf.8², l'amélioration du triple critère de la durabilité – protection de l'environnement, avantages sociaux et croissance économique – est essentielle pour un port de pêche durable.
3. L'Initiative Blue Ports (BPI) de la FAO soutient la capacité de planification stratégique des ports en intégrant l'inclusivité, la compétitivité, la durabilité environnementale et l'efficacité dans les activités de développement. Cela comprend l'établissement d'un réseau mondial, l'intégration de projets pilotes et le renforcement de la collaboration entre les universités, les gouvernements, le secteur privé et la société civile.
4. La BPI s'engage à aider les autorités portuaires et de pêche à contribuer à la transformation bleue³ en améliorant leur capacité à offrir une assistance technique et des initiatives de renforcement des capacités, et à partager les meilleures pratiques et expériences, y compris des orientations détaillées, par l'intermédiaire d'un réseau entre les ports.
5. La conception et la mise en œuvre de la BPI sont menées à travers un processus participatif, y compris la rédaction conjointe d'un plan de travail et l'organisation de plusieurs séminaires pour sensibiliser, élargir les connaissances et jeter les bases pour atteindre les objectifs de durabilité. La

¹ <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb8322en>

² <https://www.fao.org/about/meetings/cofi-sub-committee-on-fish-trade/session18-documents/en/>

³ <https://www.fao.org/3/cc0459en/cc0459en.pdf>

participation des organisations multilatérales a également été fondamentale dans la co-conception des actions et activités de la BPI.

MISES À JOUR DEPUIS LA 18E SESSION DU SOUS-COMITÉ DU COFI SUR LE COMMERCE DU POISSON

6. Depuis la dernière session de la COFI-FT, un certain nombre d'activités de renforcement des capacités et de sensibilisation ont été menées dans le cadre de la BPI, portant sur le changement climatique, la restauration des fonds marins, la transition équitable, le renforcement du rôle des ports dans la planification de l'espace marin et l'amélioration de la compréhension de leur rôle en matière de traçabilité

7. En janvier 2023, trois groupes de travail ont été constitués afin de faciliter l'échange d'informations et concevoir des actions et des projets pilotes axés sur la préservation de l'environnement, l'innovation axée sur le marché et les questions de bien-être social.

8. En juin 2023, un cours régional de renforcement des capacités a été organisé à Manta, en Équateur, en collaboration avec la Seafood Alliance for Legality and Traceability (SALT) et la Camara Ecuatoriana de Industriales y Procesadores de Atun (CEIPA) afin d'identifier les stratégies de mise en œuvre des outils de traçabilité dans les activités des ports de pêche. Suite au succès de cet événement, un autre événement est prévu en Chine.

PERSPECTIVE D'AVENIR

9. Depuis sa création en 2019, la BPI a attiré un nombre croissant d'autorités portuaires et de pêche, d'organisations internationales et de Membres, démontrant son rôle dans la promotion de pratiques durables dans les ports de pêche du monde entier.

10. Pour la période 2023/2024, la FAO prévoit de :

- dans le cadre de l'initiative BPI, continuer à organiser des activités de renforcement des capacités au niveau international, régional et national ;
- formaliser diverses formes de soutien futur en établissant un programme mondial de renforcement des capacités ;
- mettre en œuvre des projets pilotes sur l'évaluation des sites de débarquement, la transition équitable et le bien-être social dans les lieux de pêche ;
- s'efforcer de renforcer sa collaboration avec le secteur privé afin de mettre en œuvre des projets et des actions pilotes servant de moteur d'innovation essentiel pour les ports de pêche et la chaîne de valeur ; et
- développer un outil méthodologique pour établir une base référence mondiale pour les ports de pêche bleus et leurs performances en matière d'impact social, économique et environnemental d'ici 2024.